

Vieillir, un Art de Vivre

Votre guide pratique

5^e édition - Novembre 2021



VILLE DE
SAINT-GHISLAIN



Wallonie



Plan
de
cohésion
sociale

Une initiative de la Ville de Saint-Ghislain
avec la participation active du
Conseil Consultatif Communal des Aînés
dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale

Pour tout renseignement complémentaire :

→ **Service Action sociale, Jeunesse et Coopération**

Le service se tient à votre disposition

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h00

Tél. 065 76 19 24 - actionsociale@saint-ghislain.be

→ **Numéro gratuit Seniors en Wallonie**

0800 16 210

Numéro gratuit Seniors



Pour toutes vos questions sur les aides et conseils aux seniors.

Editorial	2
Vade-mecum du senior dynamique	3
Se déplacer facilement	4
Faciliter le maintien à domicile	6
Rester en bonne santé	13
Mener une vie sociale active	14
Réaliser des économies d'énergie	18
Adapter/sécuriser son logement.....	19
Bénéficier d'une surveillance à domicile.....	21
Trouver une maison de repos.....	22
Trouver des alternatives à la maison de repos.....	23
Faire face à des problèmes de santé	24
Guide des démarches administratives	27
J'éprouve des difficultés à rédiger et/ou à comprendre un document	28
Je souhaite bénéficier de certaines réductions liées à mon statut de senior	28
Je souhaite prendre ma pension	31
On vole mes papiers d'identité ou je les perds.....	32
On vole ma carte bancaire ou je la perds.....	32
Je rencontre des difficultés financières	33
Je souhaite effectuer un don d'organes	34
Je souhaite faire une donation	35
Mon conjoint décède	35
Je souhaite rédiger mon testament	35
Je souhaite prévoir mes obsèques	35
Je souhaite partir sereinement	36
Je souhaite choisir ma sépulture.....	36
Associations pour seniors	37
Contacts utiles	39

À travers cette brochure, nous souhaitons réaffirmer l'attention toute particulière que nous portons au bien-être de nos aînés, à leurs besoins et à leurs attentes.

L'espérance de vie s'allonge, vous êtes de plus en plus actifs et vous entendez conserver un rôle important dans le développement de notre Ville. C'est légitime et nous nous en réjouissons. Car bien davantage que de simples acteurs de la vie locale, vous en êtes l'une des véritables forces vives.

Notre Ville s'efforce donc d'améliorer constamment les services que nous vous offrons au quotidien, étant entendu qu'il s'agit là d'une condition primordiale à l'art subtil du vivre ensemble. Les actions que nous menons sont ainsi résolument tournées vers les loisirs et le maintien à domicile. Et c'est avec fierté que nous pouvons aisément affirmer que l'écoute, le respect mutuel et la solidarité entre les générations sont des priorités qui à Saint-Ghislain font pleinement sens.

Bonne lecture !



Florence MONIER
Echevine de l'Action sociale



Daniel OLIVIER
Bourgmestre

VADE-MECUM DU SENIOR DYNAMIQUE

Se déplacer facilement

Le Taxi Social

Pour qui ?

- Personnes à mobilité réduite et/ou BIM (bénéficiaires de l'intervention majorée – ex-VIPO)
- Personnes en détresse économique et/ou sociale répondant aux conditions de précarité telles que définies par la loi organique et après vérification par le CPAS
- Personnes de 60 ans et plus

Pour quelles missions ?

- Consultations médicales et paramédicales
- Visites à un proche hospitalisé
- Démarches administratives (toutes administrations)
- Courses ménagères : accès aux commerces de l'Entité et aux marchés hebdomadaires de Saint-Ghislain et Baudour du lundi au vendredi entre 8h et 12h (une fois par semaine et par personne)

Modalités pratiques

- Les trajets s'effectuent du lundi au vendredi entre 8h et 17h (exceptionnellement jusque 18h) dans un rayon maximum de 30 km (en Entité ou hors Entité) à partir de l'administration communale.
- Réservations au plus tard 3 jours avant le déplacement

Coût : 2,40€ de 0 à 8 km
+ 0,30€ par kilomètre
supplémentaire

Infos et réservations

☎ 065 76 19 97 (de 8h à 17h)
taxi.social@saint-ghislain.be



Le Taxi Loisirs

Pour qui ?

- Personnes à mobilité réduite et/ou BIM
- Personnes en détresse économique et/ou sociale répondant aux conditions de précarité telles que définies par la loi organique et après vérification par le CPAS
- Personnes de 60 ans et plus

Pour quelles missions ?

- Déplacements vers certaines manifestations organisées par la commune

Modalités pratiques

- Réservations au plus tard 4 jours avant la manifestation (sous réserve de 3 inscriptions au minimum)

Coût : GRATUIT

Infos et réservations

☎ 065 76 19 97 - taxi.social@saint-ghislain.be

Les bus TEC

TEC Hainaut, Place Léopold, 9A
à 7000 Mons

☎ 065 38 88 11 (tous services)
ou www.letec.be

Les trains

Gare de Saint-Ghislain,
Place Albert-Elisabeth

☎ 02 528 28 28 (SNCB) ou www.b-rail.be



Certains transports sont remboursés
partiellement par les mutualités.

Renseignez-vous auprès de votre mutuelle.

Faciliter le maintien à domicile

Bien vivre chez soi

Continuer à bien vivre chez soi malgré un âge avancé ou un handicap est un choix et un droit. Pour faciliter le maintien à domicile, il existe la plateforme « Bien vivre chez soi » : <http://bienvivrechezsoi.be>

Elle permet :

- d'être informé sur les conseils, aides et services qui favorisent l'autonomie en Wallonie ;
- pour les personnes qui en font la demande, de recevoir GRATUITEMENT la visite d'un service conseil qui peut proposer des solutions.

Les repas à domicile

Le CPAS de Saint-Ghislain peut assurer la fourniture de repas chauds à domicile (potage, plat et dessert).

Pour qui ?

- Toute personne habitant l'entité de Saint-Ghislain (pas d'âge minimum) peut en bénéficier.

Modalités pratiques

- Le service est assuré le midi (entre 11h et 13h), du lundi au vendredi
- ! Attention ! La livraison se fait le vendredi pour les repas du samedi et du dimanche.
- Possibilité de compléments de repas (souper fromage ou charcuteries) les mardis, jeudis et samedis (coût : 2,50€) ;
- Pas d'obligation de prendre un repas tous les jours.

Coût : à partir de 4,30€ pour un isolé et 9,75€ pour un ménage (2 repas) ; ce prix varie selon les revenus. (Prix au 1/1/2021)

En savoir plus ?

☎ 0472 22 48 44 OU 0472 22 48 33
home.les.colombes@skynet.be - maureen.zanella@cpassaintghislain.be



Le service d'Aide aux Familles (SAF)

Pour qui ?

- Personnes âgées, handicapées, confrontées à des problèmes de santé ou en perte d'autonomie, etc.

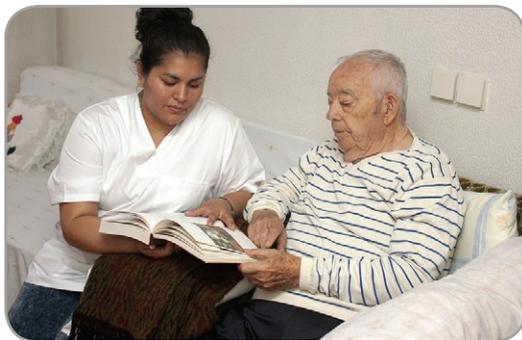
Pourquoi ?

- Offrir du bien-être au quotidien de manière continue et régulière (min. 4h/ semaine) et maintenir un contact avec l'extérieur.
- Services proposés : préparation des repas, lessive, repassage, courses, accompagnement aux visites médicales, démarches administratives, conseils santé et hygiène, etc.

Modalités pratiques

- L'aide familiale peut intervenir sur demande de la personne concernée, de ses proches, du CPAS, d'un médecin, d'un hôpital, etc.
- La pertinence de l'intervention est laissée à l'appréciation de l'assistant(e) social(e) chargé(e) d'examiner la demande.

Coût : le prix de l'intervention est calculé en fonction des ressources.



En savoir plus ?

Service d'Aide aux Familles du Borinage,
rue Arthur Descamps 162 à 7340 Pâturages

☎ 065 67 11 23

L'Assistance Soins à Domicile (ASD)

(anciennement La Croix Jaune et Blanche)

Aides familiales pour personnes âgées, malades ou handicapées pour les tâches quotidiennes qu'elles ne peuvent plus assumer seules (préparations des repas, courses, vaisselle, repassage, entretien courant du domicile)

En savoir plus ?

Aide & Soins à domicile, rue des Canonniers 1 à 7000 Mons

☎ 065 40 31 31 (du lu au ve de 8h à 16h) ou www.fasd.be

Inter-Assistance-Service

Service d'aide-ménagères

Rue Royale 102 à 7334 Villerot – ☎ 065 64 43 66

CSD Mons-Borinage

La Centrale de Services à Domicile (CSD) offre divers services et permet aux personnes qui le souhaitent de rester à domicile le plus longtemps possible et ce, malgré une autonomie réduite par l'âge, la maladie, un handicap, un accident, etc.

Services proposés : courses, repas et accompagnement, ménage, soins, matériel médical, gardes à domicile, livraison de repas, adaptation du logement,

bip de secours, transports, brico-dépannage (petits travaux d'entretien tels que le jardinage, la peinture, le tapissage, petites réparations...)



En savoir plus ?

CSD Mons-Borinage

Rue Chêne Hayette 33 à 7331 Baudour

☎ 068 84 84 44 ou 315.csdmwp@solidaris.be - www.fcscd.be

Été solidaire, je suis partenaire

Chaque année, la Ville de Saint-Ghislain engage plusieurs jeunes pendant les vacances d'été afin d'effectuer gratuitement de petits travaux d'amélioration chez les personnes de 60 ans et plus.

Depuis 2014, l'action est étendue aux vacances de printemps (Pâques) et d'hiver (Carnaval) sous le vocable « Printemps et Hiver des Solidarités ».

En savoir plus ?

Service Action sociale, Jeunesse et Coopération

Rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre

☎ 065 76 19 24 ou 065 76 19 98
actionsociale@saint-ghislain.be

Collecte des déchets à domicile

Mobiltri

Ce service est réservé aux citoyens isolés ou fragilisés (handicap ou invalidité à caractère permanent d'au moins 60%, PMR ou incapacité temporaire, isolé).

Mobiltri effectue ses missions les mercredis et jeudis (excepté du 15 décembre au 15 janvier et du 1er juillet au 31 août) pour l'enlèvement de maximum 3 m³ de déchets encombrants (meubles, fauteuils, matelas et oreillers, papier peint, plaques de placoplâtre, laine de verre, vitraux, etc.).

Coût : 20 EUR par passage avec un maximum de 3 passages par an

En savoir plus ?

☎ 065 76 19 91 ou 065 76 19 54 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
ou mobiltri@saint-ghislain.be

Hygea

L'intercommunale de gestion environnementale Hygea assure l'enlèvement à domicile des déchets pouvant être déposés au parc à conteneurs, excepté inertes.

Un forfait est à payer. En cas de remboursement, celui-ci sera effectué après l'enlèvement.

En savoir plus ?

☎ 065 87 90 90 du lundi au vendredi de 9h à 16h30 (menu 3 « services à domicile »)
ou 0800 11 799 chaque jour ouvrable de 8h30 à 16h30
www.hygea.be

Les compagnons dépanneurs

Ce service s'adresse aux personnes en situation financière précaire (revenu d'intégration, sous mutuelle ou au chômage, personnes surendettées, pensionnés, etc.). Les demandes d'aide sont transmises par les CPAS, les services sociaux divers, d'autres associations, etc.

- Travaux de peinture/tapissage
- Petits dépannages en plomberie/électricité, travaux divers de rénovation
- Petits déménagements
- Apport de meubles
- En savoir plus ?
- Section Borinage et Hauts Pays
- Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h

Rue Ferrer 108bis à 7080 Frameries

☎ 0471 74 61 73 ou www.compagnonsdepanneurs.be

Rodes services

Une solution pour répondre aux besoins difficilement couverts par les services existants, car peu de sociétés se déplacent pour de menus travaux.



Services proposés :

- placer un électroménager, raccorder un lustre, monter un meuble
- peindre une pièce, accrocher un cadre ou un miroir, installer une tenture ou un rideau
- remplacer ou réparer un robinet, une chasse d'eau, déboucher un siphon
- tondre une pelouse, tailler une haie, nettoyer une terrasse
- poncer des châssis et aider à les mettre en couleur, nettoyer des corniches, évacuer des déchets (sous condition)

En savoir plus ?

Rue Albert Bériot 39 à 7332 Sirault

☎ 0472 73 03 39 ou rodessprl@gmail.com

Les Entreprises Solidaires

ALTERIA ASBL, reconnue par l'AVIQ depuis 1955, propose aux pouvoirs publics et aux particuliers, de nombreux services tels que : toiture, gros œuvre, parachèvement, menuiserie, vitrage, peinture, revêtement de sol, espaces verts, chauffage, électricité, sanitaire, nettoyage, repassage, confection, reliure, conditionnement, sous-traitance, etc.

En savoir plus ?

Siège social : Rue Grande 5-7 à 7340 Colfontaine

☎ 065 45 09 80 ou www.eta-alteria.be

Les titres-services Wallonie

Le titre-service est un titre de paiement permettant à l'utilisateur de payer une entreprise agréée pour une aide-ménagère et/ou un service de repassage.

Modalités pratiques

Pour obtenir des titres-services, il faut s'inscrire auprès de la société Sodexo Wallonie (inscription gratuite). Vous obtenez un numéro d'utilisateur avec lequel vous pouvez commander vos titres-services par virement bancaire (minimum 10).

Il existe des titres-services papier et électroniques.

Coût : 9 €/heure prestée pour les 400 premières heures

En savoir plus ?

☎ 02 401 31 70 ou www.titres-services-wallonie.be

Organismes agréés à Saint-Ghislain

Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Place de Tertre 3/1 à Tertre - ☎ 065 60 02 09
<https://titres-services-saint-ghislain.be/>

Ateliers de Tertre

Rue Olivier Lhoir 97 à Tertre - ☎ 065 76 03 60 ou www.etater.be

Batist

Rue du Peuple 50 à Tertre - ☎ 065 70 00 33 ou 0494 16 82 83

Clic et Net Services

Rue d'Ath 1 à Saint-Ghislain - ☎ 065 52 99 92 ou www.clicetnet.be

Helpy Services

Rue Raymond Lienard 5 à Sirault - ☎ 065 62 37 17 ou www.helpyservices.be

Home and Pressing Services

Zoning de la Riviérette 49 à Saint-Ghislain
 ☎ 065 96 09 71 ou www.homeandpressing.be

Top'Net Services

Rue Defuisseaux 46 à Tertre
 ☎ 065 60 04 60 ou 0493 51 77 78 ou www.topnetservices.be

TS Wallonie

Route de Wallonie 187C à Baudour – ☎ 069 69 00 22 ou www.tswallonie.be

Les chèques ALE

Le chèque ALE permet aux personnes physiques (particuliers) et morales (établissements d'enseignement, autorités locales, associations non commerciales, asbl, etc.) de rémunérer de petits travaux (entretien du jardin, petits travaux de réparation et d'entretien de la maison, garde malade ou enfants, etc.) effectués par des travailleurs inscrits à l'Agence Locale pour l'Emploi.

Il existe 2 types de chèques ALE :

Les chèques ALE nominatifs sont à commander auprès de SODEXO. Ils donnent droit à un avantage fiscal ;

Les chèques ALE non nominatifs sont à commander directement auprès de l'Agence Locale pour l'Emploi. Ils ne donnent pas droit à l'avantage fiscal. Ces chèques sont destinés aux personnes qui ne paient pas d'impôts, aux utilisateurs qui en feraient un usage occasionnel ou en cas de besoin immédiat.

Modalités pratiques

Pour obtenir des chèques ALE, il faut s'inscrire auprès de l'Agence Locale pour l'Emploi (inscription valable 1 an). Vous obtenez un numéro d'utilisateur avec lequel vous pouvez commander vos chèques par virement bancaire (minimum 10).

Coût

- Droit d'inscription : 7,45€/an
- 6,20€/chèque déductible des impôts
- 5,95€/chèque non-déductible

1 chèque = 1 heure

En savoir plus ?

Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Place de Tertre 3/1 à 7333 Tertre - ☎ 065 60 02 09

alesaintghislain@skynet.be

SENIOR FOCUS

«Comment votre frigo peut vous sauver la vie »

Lors de la disparition ou en cas de malaise d'une personne, la recherche rapide et active d'informations est primordiale, voire vitale. C'est pourquoi la Police Boraine a élaboré un questionnaire détaillé conservé dans une boîte de couleur jaune fluo dans votre frigo et signalé par un autocollant.

Vous avez 65 ans ou plus et ne disposez pas encore de la boîte Senior Focus ?

Rendez-vous dans votre Bureau de Proximité, rue du Peuple 57 à Tertre.

☎ 065 76 10 10

ZONE DE POLICE BORAINNE



SENIOR FOCUS

Une bonne condition physique

Une bonne condition physique aide à prévenir certaines maladies (cardio-vasculaires, rhumatismales), mais aussi des troubles nerveux, le surmenage, le stress, voire la dépression.

La pratique d'un sport avec une intensité modérée (se promener, faire du vélo, du jogging, de la natation, etc.) est la mieux adaptée au style de vie moderne et est la meilleure garantie d'une pratique à long terme.



On considère que 30 minutes par session d'exercices est la durée minimale pour obtenir des effets bénéfiques pour la santé.

A Saint-Ghislain, vous pouvez pratiquer entre autres la gymnastique, l'aquagym, le jogging, la pétanque, le cyclisme, les arts martiaux, les sports cérébraux, etc.

En savoir plus ?

- **Service SCORE** (Sport/Communication/Relations extérieures) - ☎ 065 76 19 71
- **Saint-Ghislain Sports** (hall omnisports et piscine communale de Saint-Ghislain)
Avenue de l'Enseignement 16 à 7330 Saint-Ghislain - ☎ 065 62 13 64 ou secretariat@sgsports.be - www.sgsports.be
- **Association des Seniors de Saint-Ghislain** (gymnastique douce, stretch dance, marche, etc.), ☎ 065 64 28 84 ou 0479 40 68 63 – www.assg.be
- **Les Aînés de Saint-Ghislain**, rue des Bats 63 à 7334 Hautrage - ☎ 065 67 93 04
- **Observatoire de la Santé du Hainaut**, rue Saint Antoine 1 à 7021 Havré - ☎ 065 87 96 00 ou www.observatoire.santé@hainaut.be

Les vaccins

4 vaccins de base sont recommandés pour les seniors :

- contre le virus de la grippe
- contre les pneumocoques (pneumonies, otites, sinusites encéphalites)
- contre la diphtérie
- contre le tétanos

Le vaccin contre la Covid-19 est fortement recommandé.

Mener une vie sociale active

Les espaces de participation

Afin de permettre aux seniors de participer activement à l'évolution de leur Ville et de s'épanouir pleinement, plusieurs espaces ont été créés :

- les Conseils consultatifs communaux des Aînés, pour l'inclusion de la personne en situation de handicap, de la Personne immigrée et de la Jeunesse pour interpeller et informer les responsables communaux au sujet de situations spécifiques

En savoir plus ?

Seniors - ☎ 065 76 19 24

Personnes immigrées - ☎ 065 76 19 23

Personnes en situation de handicap - ☎ 065 76 19 76
actionsociale@saint-ghislain.be

- la Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) pour remettre un avis sur certains permis d'urbanisme

En savoir plus ?

Service Aménagement du Territoire - ☎ 065 76 19 85

- le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) pour concrétiser des projets visant à préserver notre environnement et la biodiversité dans le cadre de différents groupes de travail

En savoir plus ?

Service Aménagement du Territoire - ☎ 065 76 19 54

- la Maison de la Citoyenneté et la Maison de Tous pour mettre en place ou participer à des ateliers créatifs

En savoir plus ?

☎ 065 76 19 99

Les associations pour seniors

Voir page 38



Le Foyer Culturel

Chaque année, le Foyer Culturel propose une série d'animations à destination des seniors : Exploration du Monde, ateliers yoga, etc.

En savoir plus ?

Foyer Culturel, Grand-Place 37 à 7330 Saint-Ghislain

☎ 065 80 35 15 ou www.foyculturelsaintghislain.be

Le Syndicat d'Initiative

Festival Mondial de Folklore, Festivités de l'Ascension, marché aux fleurs, Grand Prix Maurice de Sirault, concours Saint-Ghislain Fleuri, jumelages, etc.

En savoir plus ?

Syndicat d'Initiative, Place des Combattants 27 à 7330 Saint-Ghislain

☎ 065 78 41 41 ou www.sisg.be

Le réseau public de lecture

Bibliothèque communale « La Rollandine »

Prêt de livres, bandes dessinées et magazines, consultation de quotidiens, cercles de lecture, soirées thématiques, expositions, etc.

Avenue de l'Enseignement 2 à 7330 Saint-Ghislain

☎ 065 76 20 20 ou larollandine@saint-ghislain.be

Espace multimédia

Dépannage informatique, formations pour débutants et avancés (avec remises à niveau), ateliers informatiques thématiques (réseaux sociaux, gestion d'images, montage vidéo, utilisation de tablettes, etc.)

Avenue de l'Enseignement 2 à 7330 Saint-Ghislain

☎ 065 76 20 20 ou larollandine@saint-ghislain.be

Ludothèque

Prêt de jeux et de jouets, animations jeux

Avenue de l'Enseignement 3
à 7330 Saint-Ghislain

☎ 065 76 20 26

ludotheque@saint-ghislain.be



Bibliobus

Plus de 1000 ouvrages en libre accès et la possibilité de commander des livres à deux pas de chez vous.

Le Bibliobus stationne toutes les semaines en plusieurs endroits de l'Entité et peut se rendre gratuitement au domicile des personnes à mobilité réduite.

→ Tous les mardis à Neufmaison :

14h à 15h sur la place

15h15 à 16h15 devant l'école communale (rue de Chièvres)

→ Tous les jeudis à Hautrage :

14h à 15h sur la place

15h10 à 16h15 devant l'école du Sacré-Cœur (rue du Progrès)

→ Tous les vendredis de 9h à 11h sur le marché hebdomadaire de Baudour

☎ 065 76 20 20 ou larollandine@saint-ghislain.be

La Fête du 3^e Age

Chaque année, le 1^{er} mercredi d'octobre, la Ville de Saint-Ghislain rend hommage à ses aînés en les conviant à une après-midi récréative.

Participation gratuite, transport en car ou Taxi social, goûter aux pagnons, animation musicale.



En savoir plus ?

Service Action sociale, Jeunesse et Coopération - ☎ 065 76 19 70

Venez danser !

A l'occasion de la Fête de la Musique, en juin de chaque année, jeunes et moins jeunes sont invités à faire quelques pas de danse sur les musiques des années '60 à aujourd'hui.

En savoir plus ?

Service Action sociale - ☎ 065 76 19 70

Le Salon des Aînés

Un an sur deux, à l'initiative du Conseil Consultatif Communal des Aînés, une journée ouverte à tout public est organisée sur une thématique se rapportant aux personnes de 60 ans et plus.

En savoir plus ?

Service Action sociale - ☎ 065 76 19 70

Ateliers récréatifs

Afin de permettre aux seniors de rester actifs, que ce soit physiquement ou intellectuellement, la Ville de Saint-Ghislain propose divers ateliers :

- Peinture à l'aquarelle
- Self-défense
- Initiation à la marche nordique
- Dessins pour les aînés entre les résidents des maisons de repos et des écoles maternelles de Saint-Ghislain, etc.

En savoir plus ?

Service Action sociale - ☎ 065 76 19 70

Repair Café

Atelier consacré à la réparation de vélos, de petits appareils électroménagers, de vêtements, etc. avec l'aide de professionnels.

Rendez-vous le deuxième samedi du mois de 10h à 13h dans une ambiance conviviale.

En savoir plus ?

Rue des Bonniers 19bis (espace Turati) à 7331 Baudour

☎ 0477 37 42 62 ou repaircafebaudour@gmail.com

Réaliser des économies d'énergie

Les économies d'énergie nous concernent tous. Voici quelques gestes simples qui ne coûtent rien, sinon d'y penser :

- éteindre les appareils électroménagers, télévision, magnétoscope, lecteur DVD plutôt que de les laisser en mode veille. En plus de consommer de l'énergie, ils constituent un risque d'incendie ;
- laver le linge à basse température, car c'est bien la température et non la durée du cycle qui fait réaliser des économies ;
- régler la température de la cuisine et de la salle de séjour entre 19° et 20°, celle des chambres entre 18 et 19° et celle de la salle de bain entre 21 et 22° ;
- dégivrer son réfrigérateur de temps en temps pour éviter que sa consommation d'énergie ne double ;
- placer un couvercle sur votre casserole.

En savoir plus ?

- › Conseiller en Energie de la Ville de Saint-Ghislain :
☎ 065 76 20 09 - sebastien.pottiez@saint-ghislain.be
- › Conseillère en Energie du CPAS :
☎ 065 71 83 37 - Denise.Gut@cpasaintghislain.be
- › Commission wallonne pour l'Energie (CWaPE)
Route de Louvain-la-Neuve 4 bte 12 à 5001 Namur
☎ 081 33 08 10 ou www.cwape.be
- › Simulateur tarifaire : www.monenergie.be



La retraite peut être source d'angoisse, notamment parce qu'elle peut s'accompagner à terme de problèmes de santé ou de perte d'autonomie.

Voici quelques conseils pratiques :

Privilégiez certaines pièces

Dans les appartements ou les maisons à plusieurs étages, il peut être pratique d'aménager une ou plusieurs pièces au rez-de-chaussée. Procédez aux travaux tant que vous êtes valide, ainsi vous n'aurez pas à décider dans l'urgence et pourrez le faire au meilleur prix et conformément à vos souhaits.

Équipez votre logement

Pour éviter notamment les accidents domestiques qui peuvent se multiplier avec l'âge, mieux vaut adapter son environnement par des démarches simples :

- augmenter l'éclairage
- aménager les pièces d'eau (tapis de bain, barre d'appui) et équiper les sanitaires de sols antidérapants
- supprimer les tapis, descentes de lit,... ou les rendre moins glissants par des dispositifs adaptés
- investir dans des régulateurs de température (climatiseurs, radiateurs, humidificateurs...)
- éviter les chauffages difficiles à entretenir ou à réguler (chaudières, gaz...)
- sécuriser les équipements dangereux (fours, cuisinières...)
- placer un système d'alarme (possibilité de déduction fiscale)

Pour obtenir des conseils gratuits, adressez-vous à votre mutuelle.



Afin d'adapter éventuellement leur habitation à leurs besoins spécifiques, les occupants d'un logement social situé dans l'entité de Saint-Ghislain peuvent faire appel au Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires auprès du Logis Saint-Ghislainois (CCLP).

Cité J. Spruyt 2/0A à Saint-Ghislain - ☎ 0470 87 79 96

La prévention vol

Afin de prévenir les cambriolages, les vols à la tire et autres agressions, la Ville de Saint-Ghislain a mis en place une cellule de prévention vol au sein de son équipe des gardiens de la paix.

Spécialement formé par le Service public fédéral Intérieur ou par l'école de police, le Conseiller en Prévention Vol a pour mission :



- de fournir gratuitement un avis objectif et complet en terme de sécurisation contre le cambriolage ;
- de déterminer avec vous les meilleurs moyens de protection mécaniques ou électroniques pour votre habitation ;
- de détailler les mesures et précautions utiles en vue de dissuader un cambrioleur, ou du moins compliquer et retarder son intrusion ;
- d'apporter des informations pertinentes et actuelles relatives au matériel de techno-prévention et aux différentes techniques de sécurisation et de prévention.

Attention : Depuis le 1er septembre 2009, les propriétaires d'un système d'alarme sont tenus d'enregistrer chaque année leur dispositif par le biais du site www.police-on-web.be (excepté si vous êtes relié à une centrale). Les personnes qui ne disposent pas d'un accès à Internet peuvent s'adresser au Conseiller en prévention vol de la Ville de Saint-Ghislain pour effectuer la déclaration.

En savoir plus ?

Conseiller en prévention vol

☎ 065 76 19 24 ou conseillerenpreventionvol@saint-ghislain.be

La détection incendie

Depuis le 1^{er} juillet 2006, l'installation de détecteurs d'incendie est obligatoire (1 détecteur pour +/- 80m²).

En savoir plus ?

Numéro vert de la Wallonie

☎ 1718 (accessible de 8H30 à 17h tous les jours ouvrables)

Bénéficiaire d'une surveillance à domicile

Personne n'est à l'abri d'une mauvaise chute et vos proches ne peuvent pas être présents à tous moments. L'installation d'un système de **surveillance à domicile 24h/24h** peut pallier cette situation angoissante.

Il suffit d'exercer une simple pression sur le petit appareil que vous portez sur vous toute la journée, au poignet, en collier ou en clip. La centrale de surveillance est ainsi prévenue dès que la difficulté survient. Celle-ci avertit la personne la plus adéquate que vous aurez désignée au préalable (vous devrez dresser une liste des personnes à avertir dans l'ordre de vos préférences).

Ce système nécessite un abonnement mensuel spécifique contracté avec la centrale de surveillance.

Avant toute installation, adressez-vous à votre mutuelle.

En savoir plus ?

→ Service Aide aux Familles du Borinage ASBL

Rue Arthur Descamps 162 à 7340 Pâturages

☎ 065 67 11 23 ou www.safsb.be

→ Télé-Assistance : Centre régional Mons-Borinage asbl

Rue des Sandrinettes 29 à 7033 Cuesmes

☎ 065 84 01 01 ou www.teleassistancemons.be

→ Samaritel

Rue de la Plaine 11 à 6900 Marche-en-Famenne

☎ 084 31 18 47 ou www.aps-marche.be

→ Télé-Secours asbl

Boulevard De Smet de Nayer 578 à 1020 Bruxelles

☎ 02 478 28 47 ou www.tele-secours.be

→ Vitatel : Permanence Soins à Domicile asbl

Chaussée de Louvain 292 à 2004 Namur (Bouge)

☎ 081 41 29 29 ou www.psd.be



Trouver une maison de repos

Saint-Ghislain propose de nombreuses solutions pour le jour où vous déciderez de quitter votre domicile :

Maisons de repos

Le Coin du Bonheur, rue de Boussu 151 à Hautrage ☎ 065 52 93 00

Les Aulnois, rue Royale 50 à Tertre ☎ 065 62 38 81

Les Rosiers, rue Olivier Lhoir 73 à Tertre ☎ 065 64 37 23

Les Sapins, rue de Chièvres 109 à Baudour ☎ 065 62 26 99

Maisons de repos et de soins

Le Foyer Sainte-Elisabeth, rue d'Ath 33 à Saint-Ghislain ☎ 065 76 62 11

La Rose des Vents (home du CPAS), rue de Emile Lété 66 à Sirault ☎ 065 64 19 84

Les Jours Paisibles, rue Louis Caty 140 à Baudour ☎ 065 76 14 10

Résidences-services (pour personnes valides)

Mirenah, rue Royale 48 à Tertre ☎ 065 62 32 51

Les Sapins, rue de Chièvres 109 à Baudour ☎ 065 62 26 99

Le Foyer Sainte-Elisabeth, rue d'Ath 33 à Saint-Ghislain ☎ 065 76 62 11

Pour toute question relative à l'hébergement des personnes âgées :

Senoah asbl (anciennement Infor Homes Wallonie)

Avenue Cardinal Mercier 22 à 5000 Namur

☎ 081 22 85 98 ou www.senoah.be



Outre des centres d'accueil de jour, de soirée ou de nuit, il existe des alternatives originales aux maisons de repos mais malheureusement encore peu développées :

L'habitat kangourou

Une personne âgée accueille, contre rétribution, une famille dans sa maison devenue trop grande. Des services réciproques entre la personne âgée et la famille s'organisent.

En savoir plus ?

☎ 010 45 06 04 ou www.habitat-participation.be

L'habitat intergénérationnel

Une personne âgée peut accueillir un(e) étudiant(e) dans sa maison. A la différence de l'habitat kangourou, une seule personne est accueillie et la durée du séjour se limite aux études. L'association coordonne ces lieux de vie, met en contact des seniors et des étudiants et gère le coût du logement qui dépend des services que peut offrir l'étudiant à la personne âgée.



En savoir plus ?

☎ 0478 77 76 44 ou www.1toit2ages.be

L'habitat groupé

Location ou achat d'une maison ou d'un appartement avec d'autres personnes (âgées ou non). Chacun dispose de ses appartements privatifs (chambre, salle de bain, etc.) et partage des espaces collectifs.

En savoir plus ?

☎ 010 45 06 04 ou www.habitat-participation.be

Faire face à des problèmes de santé

L'âge avançant, les seniors peuvent être confrontés à des situations difficiles dues à divers problèmes de santé.



Service de garde-malade à domicile

Adressez-vous à votre mutuelle afin de connaître les services qu'elle propose.

Ligue Alzheimer

Cette asbl est composée de familles et de professionnels concernés par la maladie d'Alzheimer ou d'autres formes de démence. Leurs conseils peuvent s'avérer très utiles, tant pour le malade que pour ses proches.

Rue Walthère Jamar 231 boîte 1 à 4430 Ans

☎ 0800 15 225 (numéro vert) - ☎ 04 229 58 10 ou www.alzheimer.be

Alzheimer Café

S'asseoir autour d'une tasse de café pour parler, échanger et retrouver le plaisir d'être ensemble, cela permet à toutes les personnes concernées par Alzheimer (malades et proches) de mieux connaître la maladie, de mieux l'accepter et de trouver un mieux-être.

Quand : chaque 3e lundi du mois de 14h à 16h (hors vacances scolaires)

Lieu : Maison de Tous – Rue Courte Voie 1A/25 7330 Saint-Ghislain

Entrée libre – Ouvert à tous !

En savoir plus ?

☎ 065 76 19 76 ou audrey.bricq@saint-ghislain.be – www.saint-ghislain.be



Association Parkinson

Elle peut aider les patients, les familles et les soignants qui souhaitent partager leurs expériences et leurs difficultés face à la maladie de Parkinson. Elle a pour but de mieux faire connaître cette maladie, d'en améliorer la prise en charge, de défendre les intérêts des patients concernés, ...

En savoir plus ?

Chemin de la Foliette 4/1 à 5000 Namur

☎ 081 56 88 56 ou www.parkinsonasbl.be

Antenne de Mons : CHU Ambroise Paré (Salle Leburton),

Boulevard Kennedy 2 à 7000 Mons

☎ 065 67 41 67

Fondation contre le Cancer

Elle poursuit 3 objectifs principaux : le soutien de la recherche scientifique, l'aide aux patients cancéreux et à leur famille, la mise sur pied de campagnes de prévention.

En savoir plus ?

Chaussée de Louvain 479 à 1030 Bruxelles

☎ 0473 82 45 04 ou 0800 15 801 ou surfez sur www.cancer.be

Sclérose en Plaques

La sclérose en plaques (SEP) est une affection chronique du système nerveux central qui peut se manifester par un grand nombre de symptômes.

En savoir plus ?

Ligue Belge de la Sclérose en Plaques

Rue des Canonnières 3 à 7000 Mons (4e étage)

☎ 065 87 42 99 ou www.liguesep.be

Service de santé mentale de Saint-Ghislain

Aide psychosociale, psychologique et/ou psychiatrique, individuelle, de couple ou de famille (bilans, guidances, thérapies et des rééducations psychomotrices).

Prix consultations : 5 EUR ou 10 EUR selon la prestation. La gratuité peut être envisagée après examen du dossier.

En savoir plus ?

Rue de l'Abbaye 29-31 à 7330 Saint-Ghislain (du lundi au vendredi de 9h à 18h ou sur rendez-vous avant 9h, après 18h et le samedi matin)

☎ 065 46 54 06 ou spsm.stghislain@hainaut.be

FOCUS Fybromyalgie Belgique

L'asbl renseigne les patients souffrant de fibromyalgie et leurs proches par des publications de revues et de dossiers thématiques, par des campagnes d'informations et le centre de documentations mais aussi en organisant des formations, des groupes de paroles et des permanences téléphoniques.

En savoir plus ?

Siège social : Rue de Court-Saint-Etienne 5 à 1450 Chastre

☎ 0474 821 104 ou www.focusfibromyalgie.be

Soins palliatifs

L'asbl Reliance assure au patient et à son entourage un accompagnement global, tant au niveau de la gestion des symptômes physiques et de la douleur que d'un soutien psychologique ou spirituel

En savoir plus ?

Reliance ASBL, Association régionale des soins palliatifs de Mons Borinage, La Louvière, Soignies

Rue de la Loi 30 à 7100 La Louvière

☎ 064 57 09 68 ou www.soinspalliatifs.be

Victime de violences

Vous avez le sentiment d'être victime de maltraitance, de harcèlement, ... ?

N'hésitez pas à faire appel à un des organismes suivants pour vous aider.

Respect Seniors

Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés

☎ 0800 30 330 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)

pour les personnes âgées, leurs familles et proches, pour les professionnels, etc.

www.respectseniors.be

Différents services de la Zone de Police Boraine sont également à votre disposition :

- ☎ 0800 35 101 (numéro vert) - 101 ou 112 (numéros d'urgence)
 - Service d'intervention urgente 24h/24 ☎ 065 61 96 19
 - Service d'intervention non urgente ☎ 065 61 96 00
 - Assistance policière aux victimes ☎ 065 61 98 61
- www.policeboraine.be

GUIDE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

J'éprouve des difficultés à rédiger et/ou comprendre un document

Un écrivain public vous aide gratuitement :

le 1er lundi du mois de 9h30 à 11h30 ou sur rdv au 0496 97 62 93

Lieu : Administration communale (service Action sociale),
rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre

le 3e lundi du mois de 9h30 à 11h30 ou sur rdv au 065 45 00 00

Lieu : Maison de l'Emploi, Place de Tertre 3 à 7333 Tertre

Je souhaite bénéficiaire de certaines réductions liées à mon statut de senior

Le statut BIM (Bénéficiaire de l'Intervention Majorée)

C'est l'appellation de l'ancien statut VIPO. Il désigne des personnes dont les revenus sont inférieurs à un certain plafond ET qui ont un statut social spécifique (veuve, invalide, pensionné, orphelin). A ce titre, ces personnes bénéficient d'un tarif préférentiel (intervention majorée) dans le remboursement des soins de santé, médicaments, etc.

Attention : le statut BIM ne doit pas être confondu avec le statut OMNIO, qui donne droit à de meilleurs remboursements des frais médicaux pour des ménages à faibles revenus.

En savoir plus ?

Adressez-vous à votre mutuelle.

Le dossier médical global (DMG)

Géré par votre médecin généraliste, il regroupe et centralise la totalité des données médicales qui vous concernent.

Dès l'ouverture de votre DMG, vous bénéficiez d'un remboursement de 30% du ticket modérateur de chaque consultation chez votre médecin généraliste. La demande doit être renouvelée chaque année



En savoir plus ?

Adressez-vous à votre mutuelle ou à votre médecin.

L'article 27

L'article 27 de notre Constitution prescrit que tout individu doit pouvoir accéder à toute manifestation culturelle. C'est dans ce cadre, moyennant la somme modique de 1,25 EUR que les personnes vivant une situation sociale et/ou économique difficile peuvent se rendre à de nombreux spectacles.

En savoir plus ?

Cellule d'insertion du CPAS ☎ 065 45 00 64

La SNCB

Elle applique un tarif préférentiel pour les personnes de plus de 65 ans. Vous avez la possibilité de faire appel à une assistance et de demander une chaise roulante au moins 24h avant le déplacement.

Coût : 7,20 EUR en deuxième classe et 15,30 EUR en première classe

En savoir plus ?

☎ 02 528 28 28 (SNCB) ou surfez sur www.b-rail.be

Les bus TEC

À partir de 65 ans, les usagers du TEC bénéficient de l'abonnement Express 65+.

- Si vous avez au moins 65 ans et êtes **bénéficiaire** du statut OMNIO ou BIM, l'abonnement Express 65+ vous est accordé gratuitement et vous permet de voyager sur l'ensemble du réseau TEC.
- Si vous avez au moins 65 ans et n'êtes **pas bénéficiaire** du statut OMNIO ou BIM, l'abonnement Express 65+ annuel vous est accordé au tarif préférentiel de 36€.

Des tarifs préférentiels sont également appliqués à Bruxelles (STIB) et en Flandre (De Lijn).

Profitez également de l'opération d'échange de la plaque d'immatriculation contre un abonnement TEC gratuit.

En savoir plus ?

TEC Hainaut, Place Léopold 9A à 7000 Mons

☎ 065 38 88 11 ou surfez sur www.infotec.be

Le téléphone social

Il s'agit d'un tarif réduit appliqué par certains opérateurs téléphoniques pour les personnes suivantes qui en font la demande :

- personnes âgées de 65 ans accomplis ;
- personnes bénéficiaires du revenu d'intégration ;
- personnes atteintes d'un handicap reconnu par le Ministère de la Prévoyance sociale ;
- personnes bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM).

Les revenus de la personne, cumulés avec ceux des cohabitants, ne peuvent dépasser un certain plafond.

En savoir plus ?

Adressez-vous à votre opérateur téléphonique.

Le tarif social : gaz et électricité

Le tarif social est accordé aux clients bénéficiant :

- d'un revenu d'intégration
- du revenu garanti aux personnes âgées
- d'une allocation d'aide aux personnes âgées
- d'une allocation aux handicapés suite à une incapacité permanente de travail d'au moins 65%
- d'une allocation de remplacement de revenus aux personnes handicapées
- d'une allocation pour l'aide d'une tierce personne
- d'une aide financière dispensée par un CPAS à une personne inscrite au registre des étrangers avec une autorisation de séjour illimitée et qui, en raison de sa nationalité, ne peut être considérée comme ayant droit à l'intégration sociale.

En savoir plus ?

Adressez-vous à votre fournisseur.



Je souhaite prendre ma pension

La pension est le début d'une nouvelle vie. Voici quelques conseils pour vous y préparer au mieux.

- Si vous prenez votre pension **à l'âge légal**
 - que vous soyez chômeur, invalide ou handicapé
 - vous ne devez effectuer aucune démarche. Vous serez contacté automatiquement un an avant la prise de cours par le service fédéral des Pensions (SFP). Remarque : si vous n'avez pas de nouvelles deux mois après votre 64e anniversaire, veuillez contacter le SFP.
- Si vous prenez votre pension **avant l'âge légal**, introduisez votre demande de pension à la commune un an avant sa date effective afin de constituer votre dossier. Présentez-vous au service État civil, muni des documents suivants :
 - carte d'identité (la vôtre et celle de votre conjoint)
 - carnet de mariage
 - données relatives à votre carrière professionnelle (y compris service militaire)



En savoir plus ?

- **Service fédéral des Pensions** (SFP, anciennement ONP) (pour salariés et fonctionnaires, y compris résidant à l'étranger)
 - Siège central : Tour du Midi, Esplanade de l'Europe à Saint-Gilles (Bruxelles)
 - Bureau de Mons : rue des Marcottes 1 à 7000 Mons (entrée par la rue de Nimy)
 - ☎ 1765 (numéro vert) ou 078 15 17 65 ou www.sfpd.fgov.be ou www.mypension.be
- **Service Public Fédéral** (SPF) Sécurité sociale, Boulevard du Jardin Botanique 50, boîte 100 à 1000 Bruxelles (pour personnes handicapées)
 - ☎ 0800 987 99 (numéro vert) - 02 528 60 11 ou <https://socialsecurity.belgium.be>
- **INASTI** (pour indépendants)
 - Siège central : Quai de Willebroeck 35 à 1000 Bruxelles - ☎ 02 546 42 11 ou www.inasti.be
 - Bureau régional : rue de la Halle 1-5 à 7000 Mons - ☎ 065 37 54 11

Permanences locales

Permanence de l'Office national des Pensions :

- le 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Lieu : Maison de la Citoyenneté, parc communal de Baudour

Infos : ☎ 065 76 19 70

Permanence du SPF Sécurité sociale - Direction générale Personnes handicapées :

- le 1^{er} mercredi du mois de 9h30 à 11h30

Lieu : Maison de la Citoyenneté, parc communal de Baudour (espace accessible aux PMR)

Infos : ☎ 065 76 19 76

On vole mes papiers d'identité ou je les perds

→ **en cas de vol**, je me rends au bureau de police le plus proche pour y faire une déclaration de vol muni d'une photo d'identité ;



00800 2123 2123
+32 2 518 2123

→ **en cas de perte**, je me rends à l'administration communale de mon domicile pour y faire une déclaration de perte ;

→ **en cas de perte ou de vol du permis de conduire**, je me rends au bureau de police le plus proche.

Si je suis de nationalité étrangère, en cas de perte ou de vol de mes documents d'identité, je me rends au bureau de police.

Si après quelques jours vos documents ne sont pas retrouvés, adressez-vous au service Population pour faire établir de nouveaux papiers d'identité. Munissez-vous de la déclaration de perte ou de vol ainsi que d'1 photo d'identité récente et sur fond blanc uni pour la carte d'identité (coût du duplicata : 26,30 EUR) **ET** d'1 photo récente pour le permis (coût du duplicata : 25 EUR).

Attention : les cartes d'identités électroniques sont annulées automatiquement 7 jours après la déclaration de vol ou de perte.

En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, vous pouvez éviter tout usage frauduleux en appelant le service DOCSTOP au **00800 2123 2123** (numéro gratuit). Si ce numéro n'est pas accessible, veuillez former le 02 518 21 23 ou www.docstop.be

On vole ma carte bancaire ou je la perds

Appelez CARD STOP au 070 344 344
(de l'étranger : +32 70 344 344)

24h/24 et 7j/7 pour bloquer votre carte et la rendre inutilisable. Contactez ensuite votre organisme bancaire dès que possible. Pour certaines cartes, veuillez contacter directement votre banque.



Je rencontre des difficultés financières

Le service social du CPAS

Le Centre Public d'Action Sociale, Parc communal de Baudour, est accessible :

- les lundis et jeudis de 8h30 à 11h30 pour les personnes ne possédant pas encore de dossier ;
- sur rendez-vous au 065 71 83 10 pour les personnes désireuses de rencontrer l'assistant(e) social(e) en charge de son dossier.



Les missions du service :

- traiter les demandes d'obtention ou de régularisation d'allocations sociales ;
- demandes d'avances sur pension, sur allocations de chômage, familiales, etc. ;
- demandes d'aides sociales en espèces, bons alimentaires ;
- prise en charge de factures d'hospitalisation, de frais d'hébergement etc. ;
- placements en institutions, etc.

On y trouve également :

- **des consultations juridiques gratuites** en étroite collaboration avec le Barreau de Mons. Consultations un mercredi sur trois de 10h à 12h au 065 71 83 10
- **un service médiation de dettes**
Accessible le lundi et mercredi de 9h à 11h30 ou sur rendez-vous au 065 71 83 10
- **un service Payphone** (recharge carte compteur budget d'électricité)
Accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h au 065 71 83 10

Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)

La GRAPA ou garantie de revenus aux personnes âgées est un revenu minimum que les pouvoirs publics allouent aux seniors qui ont atteint l'âge de la pension, c'est-à-dire 65 ans. La GRAPA est octroyée lorsque les moyens de subsistance sont insuffisants.

Dès que vous atteignez l'âge de 65 ans, l'Office National des Pensions (ONP) vérifie automatiquement si vous avez droit à la GRAPA. Vous pouvez également le signaler vous-même auprès de l'organisme.

Le droit à cette aide financière est automatiquement examiné si vous touchez une allocation pour personnes handicapées ou le revenu d'intégration sociale.

En savoir plus ?

ONP ☎ 0800 502 56

L'intervention du Fonds Mazout

(allocation de chauffage)

Chaque année, le gouvernement prévoit une dotation du Fonds Mazout afin de permettre aux personnes à faibles et moyens revenus de se chauffer correctement pendant la période d'hiver. Le CPAS est chargé de l'octroi de cette prime.

Pour qui ?

- les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale
- les personnes surendettées
- les BIM/OMNIO
- les personnes dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond (montant revu chaque année)

Modalités pratiques

- Le gouvernement fixe chaque année les critères d'obtention de cette aide.
- Le cas échéant, le CPAS instaure des permanences spécifiques pour recevoir les demandeurs concernés.

Attention : la demande d'intervention doit être introduite endéans les 60 jours qui suivent la livraison de mazout de chauffage.

En savoir plus ?

CPAS de Saint-Ghislain, parc communal de Baudour

☎ 065 71 83 10

Je souhaite effectuer ou non un don d'organes

Toute personne inscrite au registre de la Population et capable de manifester sa volonté peut déclarer, soit son opposition à tout prélèvement d'organes ou de tissus après son décès, soit son consentement, dans un acte de volonté explicite, en tant que candidat donneur d'organes après son décès.

L'administration communale a l'obligation de faire enregistrer cette décision au Registre national. Si vous changez d'avis après votre déclaration, ceci est toujours possible.

En savoir plus ?

Adressez-vous au service Etat civil de votre administration communale.

Saint-Ghislain : ☎ 065 76 19 00

Remarque : Il est également possible de faire don de son corps à la science. Pour cela, la personne doit écrire sa volonté, en conserver une copie et adresser l'original à l'hôpital universitaire de son choix.

Je souhaite faire une donation

Il y a 3 manières de procéder :

- **la donation par acte notarié.** Elle s'accompagne de frais de notaire.
- **le don manuel.** Il s'effectue par un transfert de la main à la main et n'exige pas l'intervention d'un notaire.
- **la donation indirecte.** Elle vise les biens ne pouvant faire l'objet d'un don manuel en raison de leur nature (titres nominatifs de sociétés, remises de dettes, virements...).

En savoir plus ?

Rendez-vous sur www.notaire.be ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Mon conjoint décède

En règle générale, l'entreprise de pompes funèbres effectue pour vous toutes les formalités nécessaires et vous remet plusieurs copies de l'extrait d'acte de décès. Celui-ci vous permet d'attester de la mort de votre conjoint auprès des différents services (Ministère de la Prévoyance sociale). La Tour du Midi et l'Inami sont informés automatiquement de la disparition.



Attention : le décès de votre conjoint peut entraîner le blocage temporaire de certains comptes bancaires.

Je souhaite rédiger mon testament

Il en existe 3 types :

Le testament notarié. Le testateur énonce ses volontés qui sont écrites par le notaire en présence de deux témoins ou d'un autre notaire. Le document est mentionné dans le registre central des testaments. Ce document étant un acte notarié, il a un coût.

Le testament olographe. Pour être validé, celui-ci doit être rédigé, daté et signé à la main par le testateur. Il peut demander à un notaire de le conserver pour plus de sécurité.

Le testament international. Il s'applique à tous les pays et nécessite l'intervention d'un notaire assisté de 2 témoins.

En savoir plus ?

Renseignez-vous auprès de votre notaire.

Je souhaite prévoir mes obsèques

Il n'est pas aisé de penser à ses propres funérailles mais pour vous, comme pour votre famille, des dispositions prises en temps utile garantissent une certaine tranquillité morale.

En savoir plus ?

Adressez-vous aux entreprises de pompes funèbres de votre commune ou à des sociétés spécialisées en funérailles qui combinent l'organisation et l'assurance d'obsèques.

Je souhaite partir sereinement

L'euthanasie est définie comme étant l'acte, pratiqué par un tiers, qui met fin intentionnellement à la vie d'une personne à la demande de celle-ci. La demande peut être formulée sur le moment même ou de manière anticipée. Cet acte est constitutif d'infraction sauf s'il est pratiqué par un médecin dans le respect de certaines conditions et selon une procédure définie.

Le patient doit remplir 3 conditions :

- être capable et conscient au moment de sa demande ;
- la demande est formulée de manière volontaire, réfléchie et répétée et ne résulte pas d'une pression extérieure ;
- le patient doit se trouver dans une situation médicale sans issue et faire état d'une souffrance physique ou psychique constante et insupportable qui ne peut être apaisée et qui résulte d'une affection accidentelle et pathologique grave et incurable.

En savoir plus ?

ASBL pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

☎ 02 502 04 85 ou surfez sur www.admd.be

Je souhaite choisir ma sépulture

Il est possible de faire acter dans les registres de la Population vos dernières volontés en matière d'inhumation ou d'incinération.

Voici une liste des choix qui s'offrent à vous :

- l'inhumation
- la crémation + inhumation des cendres
- la crémation + dépôt des cendres en columbarium
- la crémation + dispersion des cendres sur la pelouse d'un cimetière (commune ou crématorium)
- la crémation + dispersion des cendres en mer
- la crémation + dispersion des cendres dans un endroit autre qu'au cimetière
- la crémation + inhumation des cendres ailleurs qu'au cimetière
- la crémation + conservation des cendres ailleurs qu'au cimetière

Pour les 3 derniers choix, il est impératif d'en faire préalablement la demande écrite auprès de la commune.

En savoir plus ?

Adressez-vous au service État civil de votre administration communale.

Saint-Ghislain : ☎ 065 76 19 00

ASSOCIATIONS POUR SENIORS

Amicale des Pensionnés Socialistes de Baudour

Siège social : rue des Monts 4 à 7331 Baudour

Contacts : M. Daniel OLIVIER (Président) – ☎ 065 64 36 13
Mme Patty CANTIGNEAU (Secrétaire) – ☎ 0472 34 68 47

Activités principales : organisation de 3 dîners par an (fête d'automne, Noël, fête des pères et mères)

Modalités de participation :

cotisation annuelle donnant droit à un tarif préférentiel lors des repas.

Association des Seniors de Saint-Ghislain (A.S.S.G.)

Siège social : avenue du Grand Air 49 à 7333 Tertre – www.assg.be

Contacts : M. Michel MOULIN (Président) – ☎ 065 64 28 84 ou 0479 40 68 63
Mme Annie BOHEE (Secrétaire) – ☎ 065 77 04 69 ou 0479 45 42 02

Activités principales : conférences culturelles et scientifiques, rencontres musicales, ciné-club, excursions culturelles, visites régionales, divers clubs (scrabble, bridge, stretch dance, gymnastique douce, randonnées pédestres, plaisir de lire), réunions conviviales.

Modalités de participation :

cotisation pour conférences et clubs ou clubs uniquement

Les Aînés de Saint-Ghislain)

Siège social : rue des Bats 63 à 7334 Hautrage

Contacts : M. Roger HALLEZ (Président) – ☎ 0496 85 14 52 – rogerhallez03@gmail.com

Activités principales : organisation de marches (dans l'Entité et hors Entité)

Entente intergénérationnelle socialiste

Siège social : rue Jean Lenoir 88 à 7332 Sirault

Contacts : Mme Réjanne DUVIVIER (Présidente) – tél. 0478 72 82 57
M. Nolan HERPIN (Secrétaire) – tél. 0470 52 39 56
M. Jérèmy BRICQ (Trésorier) – tél. 0494 40 14 92

Activités principales : repas dansants et autres manifestations

Modalités de participation : cotisation annuelle

Fédération Nationale des Combattants de Belgique

Section d'Hautrage

Contacts : M Daniel CROMBEZ (Secrétaire) - ☎ 065 60 10 85

Activités principales : réunions, commémorations patriotiques, repas.

Modalités de participation : cotisation annuelle.

CONTACTS

UTILES

Administration communale

Rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre

☎ 065 76 19 00

Numéro vert : 0800 99 506

info@saint-ghislain.be

Agence immobilière sociale (AIS)

Rue du Parc 44 à 7331 Saint-Ghislain

☎ 065 63 20 47

info@aisdesrivieres.be

AVIQ

Boulevard Gendebien 3 à 7000 Mons

☎ 065 32 86 11

br.mons@avicq.be

Bibliothèque « La Rollandine »

Avenue de l'Enseignement 2 à 7330

Saint-Ghislain

☎ 065 76 20 20

larollandine@saint-ghislain.be

bpost

Rue Grande 54 à 7330 Saint-Ghislain

☎ 022 01 23 45

Rue Zéphirin Caron 3 à 7333 Tertre

☎ 022 01 23 45

Centre anti-poison

☎ 070 245 245

Centre hospitalier EpiCURA

Rue Louis Caty 136 à 7331 Baudour

☎ 078 150 170

Urgences Ath : 065 61 50 50

Urgences Hornu : 065 61 48 01

info@epicura.be

CPAS

Parc communal de et à 7331 Baudour

☎ 065 71 83 10

info@cpassaintghislain.be

Croix Rouge

Section locale, rue de Boussu 1 à 7333 Tertre

☎ 0478 88 29 56 – Info gén. 105

CSC Seniors Mons-La Louvière

Rue Claude Bettignies 10-12 à 7000 Mons

☎ 065 37 25 67

Direction financière (Recette communale)

Place des Combattants 27 à 7330

Saint-Ghislain

☎ 065 76 20 70

Foyer Culturel

Grand-Place 37à 7330 Saint-Ghislain

☎ 065 80 35 15

info@foyculturelsaintghislain.be

Gare SNCB

Place Albert-Elisabeth à 7330

Saint-Ghislain

☎ 02 528 28 28

TEC

Place Léopold 9A à 7000 MONS

☎ 065 38 88 11

Guichet du Logement

Service Aménagement du Territoire

Hall de Maintenance, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre

Tél. 065 76 19 41

roselyne.barez@saint-ghislain.be

Logis Saint-Ghislainois

Cité des Aubépines 5 à 7330
 Saint-Ghislain
 ☎ 065 61 19 00
 info@logis-sg.be

Ludothèque

Avenue de l'Enseignement 3 à 7330
 Saint-Ghislain
 ☎ 065 76 20 26
 ludotheque@saint-ghislain.be

Maison de la Citoyenneté

Parc communal de et à 7331 Baudour
 ☎ 065 76 19 99

Maison de Tous

Cité des Aubépines, rue Courte Voie
 1/C/92 à Saint-Ghislain
 ☎ 065 76 19 99

Maison médicale Atlante

Rue de l'Industrie 94-96 à 7330
 Saint-Ghislain
 ☎ Tél. 065 75 58 05
 http://mm-atlante.puzl.com

Médecin de garde

☎ 1733 (24/24 les week-ends et jours
 fériés, 18h-7h en semaine)

Mobiltri

☎ 065 76 19 91
 mobiltri@saint-ghislain.be

ORES

☎ 078 15 78 01
 Odeur ou fuite de gaz : 0800 87 087
 Dépannage : 078 78 78 00

Pharmacie de garde

☎ 0903 99 000 (entre 22h et 9h)
 (1,50€/min)
 www.pharmacie.be

Piscine communale

Avenue de l'Enseignement 16 à 7330
 Saint-Ghislain
 ☎ 065 62 13 64

Police de Proximité

Rue du Peuple 57 à 7333 Tertre
 ☎ 065 76 10 10

Police Intervention 24H/24

☎ 065 61 96 19

Police Assistance aux victimes

☎ 065 61 98 61

Recyparc

(anciennement Ecoparc)
 Rue des Hauts Monceaux à 7331
 Baudour
 ☎ 065 64 10 22

Régie de Quartier

Rue du Parc 44 à 7331 Saint-Ghislain
 ☎ 065 63 20 47
 rdqstghislain@hotmail.com

Saint-Ghislain Sports

Avenue de l'Enseignement 16 à 7330
 Saint-Ghislain
 ☎ 065 62 13 64
 secretariat@sgsports.be

Syndicat d'Initiative

Place des Combattants 27 à 7330
 Saint-Ghislain
 ☎ 065 78 41 41
 sigsg@skynet.be

SWDE

Rue de la Concorde 41 à 4800 Ver-
viers

☎ 087 87 87 87

Taxi social – Taxi Loisirs

Service Action sociale, rue de
Chièvres17 à Tertre

☎ 065 76 19 97

Télé-Accueil

☎ 107

Urgences

Police 101

Urgences

(ambulance ou pompiers)

☎ 112

Urgences sociales

☎ 1718

Zone de Police Boraine

Avenue Docteur Schweitzer 160 à
7340 Colfontaine

☎ 065 619 600 - Urgences : 065 619
619 ou 112

Numéro vert : 0800 35 101

Zone de Secours Hainaut Centre

(Service Incendie)

Rue des Sandrinettes 29
7033 Cuesmes

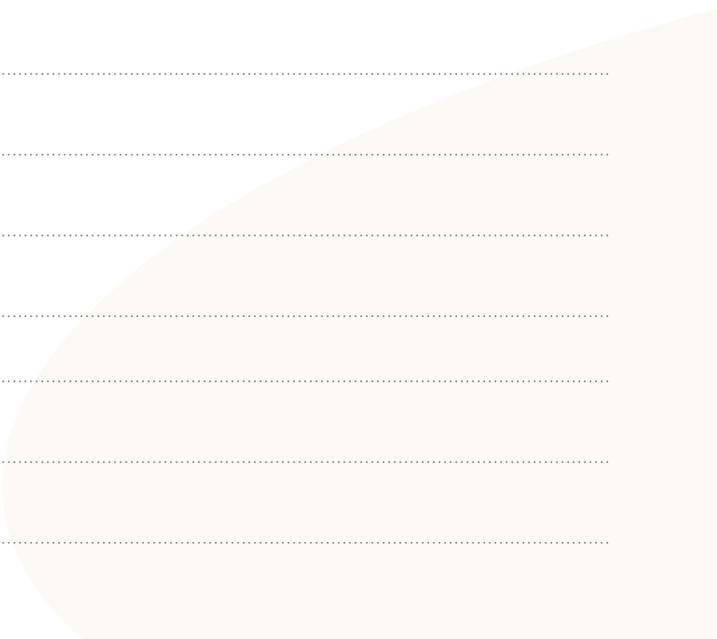
☎ 065 32 17 00 – Urgences : 112
Appels sans vie en danger (orages,
inondations, etc.) : 1722

Vous avez constaté une erreur ?

Faites-en part au service Action sociale, Jeunesse et Coopération

Tél. 065 76 19 24 – Courriel : actionsociale@saint-ghislain.be

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning most of the page width.



Pour tout renseignement complémentaire :

→ **Service Action sociale, Jeunesse et Coopération**

Le service se tient à votre disposition

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h00

Tél. 065 76 19 24 - actionsociale@saint-ghislain.be

→ **Numéro gratuit Seniors en Wallonie**

0800 16 210

Numéro gratuit Seniors



Pour toutes vos questions sur les aides et conseils aux seniors.



Administration communale

Rue de Chièvres 17

7333 Saint-Ghislain (Tertre)

Tél. 065 76 19 00 – Fax 065 76 19 20

Courriel : info@saint-ghislain.be

www.saint-ghislain.be

Rejoignez-nous sur Facebook

www.facebook.com/villedesaintghislain

www.flui.city/7330-saint-ghislain